



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 12 NOVEMBRE 2018**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Guy Rochette, maire
Marc Boiteau, conseiller au siège no.3
Alexandre Poupart conseiller au siège no.4
Christiane Gosselin, conseillère au siège n°5
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Josée Desmeules, directrice générale.

SONT ABSENTS :

Jannys Landry, conseillère au siège no.1
Alexandre Morin, conseiller au siège n°2


Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Rochette, maire.

AVIS DE MOTION

1.7 Avis de motion règlement G-2018-02

Avis de motion est donné par Alexandre Poupart, conseiller, pour l'adoption du règlement numéro G-2018-02 modifiant le règlement numéro G-2016-02 concernant le code d'éthique des élus municipaux. Les membres du conseil ont tous reçus copie du projet de règlement.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 12^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2018**



**Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale**